

Le Tir du Roy...

Le tir de l'oiseau (aussi appelé tir au papegay) se pratiquait sur des cibles en plumes placées sur un mât de 10 à 20 mètres.



C'était une tradition des compagnies d'archers. Le tir du roi en est un dérivatif.

L'Abat Oiseau ou Tir du Roi est, après le tir de la Saint Sébastien, le second moment important de la vie d'une Compagnie d'Arc.

Le "roi" de l'année précédente a préparé une carte (un blason Beursault décoré) au centre de laquelle il a installé "l'oiseau", en plâtre ou en bois, d'une taille d'environ 2,5 x 5 cm, décoré de plumes.

Chaque année le titre est remis en jeu.

Le premier archer à atteindre l'oiseau est déclaré Roy ou Reine de l'année.

Déroulement :

La distance de tir est de 50m. Les archers tirent une flèche par tour, avec pour commencer, le roi de l'année précédente, suivi des membres du bureau, puis des archers par ordre d'ancienneté. Le salut avant la première flèche est obligatoire : un oubli est aussitôt sanctionné par le prévôt (trésorier) qui met le contrevenant à l'amende. Si l'oiseau n'a pas été touché, le tir recommence dans le même ordre jusqu'à ce qu'il soit atteint. Parallèlement, a lieu l'élection du roitelet, à 30m pour les débutants de l'année.

L'archer couronné roi pour la 3ème fois est nommé "Empereur".

Le roi de l'année est ceint de l'écharpe rouge remise par le roi "déchu".

Le roitelet reçoit l'écharpe verte.

